



FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Cette fiche de données de sécurité a été créée conformément aux exigences de :
l'enseignements à l'égard des matières dangereuses d'OSHA (29 CFR 1910.1200) et le au
SIMDUT 2015 du Canada qui comprend la Loi sur les produits dangereux (LPD) amendée
et le Règlement sur les produits dangereux (RPD)

Date d'émission 15-avr.-2021

Date de révision 15-avr.-2021

Numéro de révision 1

1. Identification

Identificateur de produit

Nom du produit FILTER OIL; 5 GALLON PAIL

Autres moyens d'identification

Code(s) du produit 99-0555

Synonymes Aucun

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Hydratation du filtre à air

Restrictions d'utilisation Aucun renseignement disponible.

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Adresse du fournisseur

K&N Engineering, Inc.
1455 Citrus Street
Riverside, CA 92507
+1 469-805-6936

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

Numéro de téléphone en cas d'urgence No de téléphone de Chemtrec :+1 703 527-3887 (International) ou 1 800 424-9300 (Amérique du Nord)

2. Identification des dangers

Classification

Ce produit chimique n'est pas considéré comme dangereux selon les normes des États-Unis sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses (29 CFR 1910.1200) de l'OSHA 2012 ou par le Système canadien d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT 2015)

Éléments d'étiquetage

Mentions de danger

Non classé.

Autres renseignements

Peut être nocif en cas d'ingestion. Peut être nocif par contact cutané.

3. Composition/information sur les ingrédients

Substance

Non applicable.

Mélange

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Numéro d'enregistrement en vertu de la Loi sur le contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses (no d'enregistrement LCRMD)	Date de dépôt LCRMD et date de la dérogation accordée (s'il y a lieu)
Lubricating oils, petroleum, hydrotreated spent	64742-58-1	99.245	-	-

4. Premiers soins

Description des premiers soins

- Inhalation** Déplacer à l'air frais.
- Contact avec les yeux** Rincer à fond avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières. Obtenir des soins médicaux si des symptômes apparaissent.
- Contact avec la peau** Laver la peau à l'eau et au savon. Obtenir des soins médicaux si des symptômes apparaissent. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
- Ingestion** Si de grandes quantités de cette substance sont ingérées, appeler immédiatement un médecin.

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Symptômes Aucun connu.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Note aux médecins Traiter en fonction des symptômes.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

- Agents extincteurs appropriés** Poudre chimique sèche, CO2, eau pulvérisée ou mousse régulière.
- Moyens d'extinction inappropriés** Jet d'eau pulvérisée.
- Dangers particuliers associés au produit chimique** Une décomposition thermique peut mener à l'émission de gaz et de vapeurs irritants.
- Produits de combustion dangereux** Oxydes de soufre. Aldéhydes. Cétones et dérivés. Monoxyde de carbone. Composés organiques.

Données sur les risques d'explosion**Sensibilité au choc** Aucun.**Sensibilité à la décharge électrostatique** Aucun.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel**Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence**

Précautions personnelles Ne pas toucher aux contenants endommagés ou produits déversés sans porter de vêtements de protection appropriés. Tenir les gens à l'écart des, et contre le vent par rapport aux, déversements/fuites. Extrêmement glissant lorsque le produit est déversé. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Consulter la section 8 pour plus de renseignements. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Refuser l'accès au personnel non autorisé et non protégé.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement Endiguer loin à l'avant du déversement liquide pour une élimination ultérieure.

Méthodes de nettoyage Ramasser le produit avec du sable ou autre produit absorbant non combustible et le mettre dans des contenants pour une élimination ultérieure.

7. Manutention et stockage**Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention**

Conseils sur la manutention sécuritaire Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. S'assurer une ventilation adéquate. Utiliser de l'équipement de protection individuelle. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs ou la bruine. Laver à fond après manutention. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Conditions d'entreposage Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien ventilé.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle**Paramètres de contrôle**

Limites d'exposition Sous sa forme commerciale, ce produit ne contient aucune matière dangereuse avec des limites d'exposition professionnelles établies par les organismes de réglementation particuliers à une région.

Limites d'exposition professionnelle biologique

Ce produit, sous sa forme commerciale, ne contient aucune matière dangereuse avec des limites biologiques établies par les organismes de réglementation particuliers à une région

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie Douches
Douches oculaires
Systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage	Lunettes de sécurité.
Protection des mains	Gants imperméables. Gants de protection.
Protection de la peau et du corps	Porter un vêtement de protection approprié.
Protection respiratoire	Aucun équipement de protection n'est requis dans des conditions normales d'utilisation. En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, une ventilation et une évacuation peuvent se révéler nécessaires.
Considérations générales sur l'hygiène	Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Laver à fond après manutention. Éviter de respirer les vapeurs ou la bruine. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

9. Propriétés physiques et chimiques

Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Huileux liquide
État physique	Liquide
Couleur	Rouge
Odeur	Pétrole
Seuil olfactif	Aucun renseignement disponible

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
pH		Aucune donnée disponible
Point de fusion / point de congélation		Aucune donnée disponible
Point initial d'ébullition et plage d'ébullition	> 260 °C / > 500 °F	
Point d'éclair	> 232 °C / > 449.6 °F	
Taux d'évaporation		Aucune donnée disponible
Inflammabilité		Aucune donnée disponible
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limite supérieure d'inflammabilité ou d'explosivité		Aucune donnée disponible
Limite inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité		Aucune donnée disponible
Pression de vapeur		Aucune donnée disponible
Densité de vapeur		Aucune donnée disponible
Densité relative	0.86	
Solubilité dans l'eau	Insoluble	
Solubilité(s)		Aucune donnée disponible
Coefficient de partage		Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation		Aucune donnée disponible
Température de décomposition		Aucune donnée disponible
Viscosité cinématique		Aucune donnée disponible
Viscosité dynamique		Aucune donnée disponible

Autres renseignements

Propriétés explosives	Aucun renseignement disponible.
Propriétés comburantes	Aucun renseignement disponible.
Point de ramollissement	Aucun renseignement disponible
Masse moléculaire	Aucun renseignement disponible
Teneur en COV (%)	Aucun renseignement disponible
Masse volumique du liquide	Aucun renseignement disponible
Masse volumique apparente	Aucun renseignement disponible

10. Stabilité et réactivité

STOT - exposition unique	Aucun renseignement disponible.
STOT - exposition répétée	Aucun renseignement disponible.
Danger par aspiration	Aucun renseignement disponible.

12. Données écologiques

Écotoxicité	Les effets environnementaux de ce produit n'ont pas été pleinement étudiés.
Persistance et dégradation	Aucun renseignement disponible.
Bioaccumulation	Aucun renseignement disponible.
Mobilité dans le sol	Aucun renseignement disponible.
Autres effets nocifs	Aucun renseignement disponible.

13. Données sur l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits inutilisés	Éliminer conformément à la réglementation locale, Éliminer les déchets conformément à la réglementation environnementale.
Emballage contaminé	Ne pas réutiliser les contenants vides.

14. Informations relatives au transport

<u>DOT</u>	Non réglementé
<u>TMD</u>	Non réglementé
<u>IATA</u>	Non réglementé
<u>IMDG</u>	Non réglementé

15. Informations sur la réglementation

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements internationaux

- Le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone** Non applicable
- La Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants** Non applicable
- La Convention de Rotterdam** Non applicable

Inventaires internationaux

Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire

Règlements fédéraux aux États-Unis

SARA 313

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit ne contient aucun produit chimique soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Partie 372.

SARA 311/312 Catégories de dangers

Si ce produit satisfait les critères de déclaration de l'EPCRA 311/312 Tier II à la norme 40 CFR 370, consulter la section 2 de cette FDS pour des classifications appropriées.

CWA (Loi sur la qualité de l'eau)

Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42) :

CERCLA

Ce matériel, tel que fourni, ne contient aucune substance réglementée comme substance dangereuse en vertu de la Loi de Responsabilité Environnementale et de Réponse Compensatoire Exhaustive des États-Unis (CERCLA) (40 CFR 302) (CERCLA) (40 CFR 302) ou de la Loi sur les Modifications et Réautorisation du Fond Spécial pour l'environnement des États-Unis (SARA) (40 CFR 355). Il peut y avoir des exigences de rapport spécifiques au niveau local, régional ou de l'État concernant les rejets de ce matériau.

États-Unis - Réglementations des États

Proposition 65 de la Californie

Ce produit ne contient aucun produit chimique de la Proposition 65.

Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
Distillats de pétrole naphténiques légers hydrotraités 64742-53-6	-	X	-

Renseignements de l'étiquette de l'EPA américaine

Numéro d'homologation des pesticides de l'EPA Non applicable

16. Autres informations

NFPA	Risques pour la santé 1	Inflammabilité 1	Instabilité 0	Dangers particuliers -
HMIS	Risques pour la santé 1	Inflammabilité 1	Dangers physiques 0	Protection individuelle X

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Légende Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

TWA	TWA (moyenne pondérée dans le temps)	STEL	STEL (Limite d'exposition de courte durée)
Valeur plafond	Valeur limite maximale	*	Désignation de la peau

Références aux documents de base et aux sources de données utilisés pour établir la FDS

Base de données ChemView de l'Environmental Protection Agency (Agence pour la protection de l'environnement) aux États-Unis

Autorité européenne de sécurité des aliments (AESAs)
EPA (Agence de protection de l'environnement)
Guide de seuils d'exposition aiguë (AEGL)
Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides de l'Environmental Protection Agency aux États-Unis
Substances chimiques produites en grandes quantités de l'Environmental Protection Agency aux États-Unis (Agence pour la protection de l'environnement)
Journal sur la recherche alimentaire (Food Research Journal)
Base de données de substance dangereuses
Base de données internationale pour des informations chimiques uniformes (IUCLID)
Classification SGH - Japon
Schéma National Australien de Notification et d'Évaluation des Produits Chimiques Industriels (NICNAS)
NIOSH (National Institute for Occupational Safety and Health)
National Library of Medicine's ChemID Plus (NLM CIP) (Bibliothèque nationale de médecine aux États-Unis)
NTP (programme national de toxicologie aux États-Unis)
Nouvelle-Zélande - Base de données de classification et d'information sur les produits chimiques (CCID = Chemical Classification and Information Database)
Publications du programme Environnement, santé et sécurité de l'Organisation de coopération et de développement économique
Publications sur les substances chimiques produites en grandes quantités de l'Organisation de coopération et de développement économique
Ensemble de données de dépistage de l'Organisation de coopération et de développement économique
Organisation mondiale de la Santé

Date d'émission 15-avr.-2021

Date de révision 15-avr.-2021

Note de révision Libération initiale.

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique